



WAR ARAOG ATAO

« EN AVANT TOUJOURS »

BULLETIN MUNICIPAL DE PLABENNEC

Semaine du 18 au 25 août 2017

N°2159

Courriel

www.ville-plabennec.fr/contact/

Site Internet

www.ville-plabennec.fr

MAIRIE

☎ 02 98 40 41 32

☎ 02 98 40 81 22

VIE PRATIQUE - AR VUHEZ PEMDEZ

Madame Le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous, du 10 juillet au 2 septembre inclus.

Marie-Annick CREAC'HADEC	Maire
Véronique GALL	Affaires sociales, aînés, accessibilité
Hélène KERANDEL	Culture, patrimoine, animations
Isabelle LEHEUTRE	Enfance, jeunesse, affaires scolaires
Anne-Th. ROUDAUT	Communication, commerce, artisanat
Pierre L'HOSTIS	Travaux, eau, assainissement
Marcel LE FLOC'H	Finances
Fabien GUIZIOU	Urbanisme, agriculture, intercommunalité, environnement
Bruno PERROT	Sports, bâtiments sportifs et communaux

Mémento - mat da c'houzoud

Pharmacies - nuits, dimanches et jours fériés, appeler le ☎ 32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche

Vétérinaire ☎ 02 98 40 41 34 Psychologue ☎ 02 98 37 67 94

Etoile bleue - Ambulances et transport médical assis ☎ 02 98 36 85 75

Taxi Gallin Véronique ☎ 06 77 36 77 89

Taxi Gouez Laure - Transport médical assis ☎ 02 98 36 88 69 ☎ 06 88 74 74 85

Taxi Le Bars Gilles - Transport médical assis ☎ 02 98 40 80 82 ☎ 06 75 01 92 43

Taxi Pauline ☎ 06 88 09 69 58

Cabinets infirmiers

Cabinet de la Mairie - 3 rue de la Mairie ☎ 02 98 37 63 41

Cabinet des Abers - 1 rue du Penquer ☎ 07 69 22 33 06

Cabinet Gentile - 11 square Pierre Corneille ☎ 02 98 40 44 00

Appels d'urgence - da c'helver trum

Médecin ☎ 15 Sapeurs-Pompiers ☎ 18 ou ☎ 112

Gendarmerie ☎ 17 ou ☎ 02 98 40 41 05

Entretien éclairage public ☎ 08 00 01 36 53

Urgence gaz naturel ☎ 08 00 47 33 33

Pour les problèmes d'eau et d'assainissement exclusivement ☎ 06 14 97 14 06

Etat Civil - ganet, dimezet, marvet

Naissances > Valentin SALEUN, 21 rue Aristide Briand

> Calie KERIEL, 2 rue de Roz Vily

Décès > Jean, François TREVIAN, 94 ans, 16 rue Pierre Jestin

> Yvette APPRIOU née BRETON, 88 ans, 16 rue Pierre Jestin

Mariages > Véronique LE BESCOND DE COATPONT, Ty Bian ar Rest et Jean BOUFFARD, Paris

> Aline RUZ et Franck PRIGENT, Kerguen

> Flora BESSON, Brest et Sylvain ANDRE, 15 rue Dr Ségalen

PERMANENCES - DIGEMER

Hôtel communautaire

58 avenue de Waltenhofen - Plabennec

C.C.P.A. ☎ 02 98 37 66 00

Accueil Emploi - lundi, mardi, jeudi 9h-12h/14h-17h, vendredi

9h-12h/14h-16h à Plabennec (Maison du Lac) le mercredi 8h30 - 12h30 à Lannilis (Pôle social) - Fermé jusqu'au 18 août ☎ 02 90 85 30 12

Mission Locale de Plabennec/Lannilis ☎ 02 30 06 00 33

Lundi de 9h à 12h (sans RDV), de 14h à 17h (sur RDV)

Mardi de 11h à 12h et de 14h à 15h (sans RDV), de 9h à 11h et de 15h à 17h (sur RDV)

A.G.D.E. - Tous les jeudis de 13h30 à 17h ☎ 02 98 21 18 64

A.D.I.L. - Permanence le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 10h sur RDV au ☎ 02 98 46 37 38 et de 10h à 12h sans RDV

S.P.A.N.C. - Service Public d'Assainissement Non Collectif ☎ 02 90 85 30 17

Redevance des ordures ménagères ☎ 02 90 85 30 18

Tous les jours, sauf le mercredi ☎ 02 98 37 66 09

Déménagements ☎ 02 90 85 30 18 facturation@pays-des-abers.fr

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02 98 84 40 35

Anciens locaux de La Poste (près de la Mairie)

Consultation des nourrissons (PMI) - Uniquement sur RDV (à prendre au CDAS de Lannilis) ☎ 02 98 04 02 65

Puéricultrice - Le mardi matin à Plabennec sans RDV de 9h à 12h.

A Lannilis, au CDAS, 2 rue de Mézéozen, le mardi après-midi et le jeudi matin sans RDV ☎ 02 98 04 02 65

Assistants Sociales et accueil administratif - Sur rendez-vous à prendre au CDAS de LANNILIS ☎ 02 98 04 02 65

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique

(CLIC) (informations sociales/60 ans et plus) - Permanences d'accueil sur rendez-vous. Demande de renseignement et prise de rendez-vous au ☎ 02 98 21 02 02, le matin de 9h à 12h.

Maison des Bruyères

AMADEUS - Aide et soins à domicile - 1 rue Pierre Jestin. Aide et accompagnement, soins infirmiers, équipe spécialisée Alzheimer, téléassistance, jardinage, bricolage, garde d'enfants, services aux familles. Horaires : 8h30-12h/13h30-17h, du lundi au vendredi. www.amadeus-asso.fr ☎ 02 98 21 12 40

Espace culturel « le Champ de Foire »

Accueil ☎ 02 98 30 78 95 - Fermé jusqu'au 28 août inclus.

Cyber Esp@ce ☎ 02 98 30 78 97. Email : yann.porhel@ville-plabennec.fr

Autres lieux

Animatrice Jeunesse animation.jeunesse@ville-plabennec.fr ☎ 06 16 91 74 42

ADMR des 2 Abers - Aide et accompagnement, ménage, téléassistance, garde d'enfants, services aux familles- 66 avenue de Waltenhofen, du lundi au vendredi de 9h à 12h ☎ 02 98 37 60 37 plabennec@29.admr.org

C.C.A.S. - Mairie ☎ 02 98 40 42 17

Caisse d'Allocations Familiales - Uniquement sur RDV ☎ 0810 25 29 30

Armée de Terre - Uniquement sur RDV ☎ 02 98 22 16 23

RPAM - Relais Parents Assistants Maternelles - 25 rue de l'Aber Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (Maison de l'enfance) sur RDV.

ram-plabennec@wanadoo.fr ou ☎ 02 98 36 83 42

Le relais propose, en complémentarité, des matinées d'éveil et d'échanges à tous les assistants maternels agréés, ainsi qu'aux enfants.

Multi accueil - 25 rue de l'Aber ☎ 02 98 37 60 72

multi.accueil.plabennec@wanadoo.fr

Secours Catholique : permanence accueil et vestiaire le mercredi après-midi de 13h30 à 17h au 6 rue de la mairie

Réouverture le mercredi 23 août ☎ 02 90 82 59 53

Maison Paroissiale - 1 rue Marcel Bouguen ☎ 02 98 40 41 35

Accueil : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h30 à 18h, le samedi de 9h30 à 12h.

Centre Médico psychologique - 11 rue Hélène Boucher ☎ 02 98 42 36 80

Les Fripouilles - Association Assistantes Maternelles ☎ 06 67 27 02 71

Entraide pour la vie - association cantonale d'aide aux familles confrontées à la maladie grave ou invalidante - Tél : 02 98 40 80 27 ou 02 98 04 13 37. <http://www.entraidepourlavie.fr> - president@entraidepourlavie.fr

Dicton de la semaine en breton

Klevet ha gwelet a zo daou.

Entendre (dire) et voir sont deux choses différentes.



LE MAIRE COMMUNIQUE
AR MEAR A RO DA C'HOUZOUT

Bienvenue à nos amis de Waltenhofen

Dans le cadre du jumelage, nos amis bavarois sont accueillis dans les familles, qui leur font découvrir la région, la gastronomie et la culture locales, suivant un programme concocté par les deux comités. Nous leur souhaitons un bon séjour à Plabennec.

Travaux de voirie sur la VC n°4 (route du Narret)

Réglementation de la circulation

Du lundi 21 août au vendredi 1^{er} septembre 2017, la circulation sera interdite du croisement de la VC n°10 (route de Leslévret) à la limite de Bourg-Blanc. Une déviation sera mise en place :

- dans le sens Plabennec/Bourg-Blanc, par la VC n°10 (route de Leslévret) et la RD 52 (Gouesnou/Plouvien)

- dans le sens Bourg-Blanc/Plabennec, par la RD 52 et la VC n°10

La vitesse sera limitée à 50 km/h, dans les deux sens, sur la VC n°10, entre la RD 52 et l'entrée d'agglomération.

L'accès aux riverains sera autorisé dans les quartiers de Kéroriou, Kerdanné, Kérérou, Kernoas, Quistilly, St Julien et Toulran.

Forum des associations 2017

Le traditionnel « Forum des associations » aura lieu le samedi 2 septembre en salle « Abbé Le Guen » de 14h à 17h.

Cinquante associations sportives, culturelles et sociales seront présentes pour vous informer tout au long de l'après-midi.

De nombreuses animations seront proposées, une petite restauration sera assurée sur place. La journée se clôturera par la remise des prix culturels et sportifs de la ville.

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est fermée tous les samedis matin, jusqu'au samedi 26 août inclus.

Voyage seniors à St Denis d'Oléron

Comme l'an passé, le C.C.A.S. de Plabennec a programmé un séjour qui se déroulera du 23 au 30 septembre 2017, au Centre de Vacances « Les Beaupins » à Saint Denis d'Oléron (17).

Bénéficiaires : être âgé de plus de 60 ans - être retraité et/ou sans activité professionnelle - résider en France

Il reste 3 places disponibles, inscriptions pour le 11 septembre au plus tard. Dossiers d'inscription à retirer en mairie.



Communiqué de la Préfecture :
Recrudescence des vols par ruse
au préjudice des personnes vulnérables

Une recrudescence des vols par ruse au préjudice des personnes âgées particulièrement vulnérables est constatée dans le département.

Les auteurs de ces faits se présentent chez les seniors en se faisant passer pour des employés communaux, des agents EDF, des policiers ou des gendarmes et proposent à la vente de calendriers, de fleurs ou de bonbons ... Ils montent ainsi un scénario à la victime en détournant son attention afin de lui dérober son argent.

Aussi, le Préfet du Finistère rappelle quelques conseils :

➤ Si une personne se présente à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.

➤ Ne vous fiez pas aux brassards ou aux effets portés. Même si la personne est en uniforme, lui demander sa carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.

➤ Si vous faites entrer une personne à votre domicile, essayez de solliciter la présence d'un voisin et suivez la en permanence.

➤ Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur (bijoux ...) chez vous et ne divulguez jamais l'endroit où vous les cachez.

➤ Ne signez aucun document dont vous ne comprenez pas clairement le sens.

➤ D'une manière générale, ne restez pas seul, gardez le contact avec vos voisins et votre entourage. Si possible conservez toujours un téléphone à portée de main.

En cas de comportement suspect ou de doute sur la qualité du visiteur, il est fortement recommandé de ne pas laisser entrer la

personne et de composer le 17, les gendarmes et les policiers sont là pour assurer votre protection. Ils interviendront le plus rapidement possible et pendant ce temps contactez un de vos voisins.

BIBLIOTHEQUE – LEVRAOUEG

☎ 02 98 37 61 58 <http://bibliotheque.ville-plabennec.fr>

Horaires d'été (du 8 juillet au 2 septembre inclus):
Mardi 10h-12h ; Mercredi 10h-12h / 14h-17h30; Vendredi 10h-12h ; Samedi 9h30-12h30

Déchèterie et dépôt déchets verts de Penvern

korn ar restachou

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermés le mardi ☎ 06 14 71 56 57

JOURNEE DU CITOYEN

Les jeunes filles et garçons nés en juillet, août et septembre 2001, sont invités à se présenter en Mairie, à leurs **16 ans révolus, avant le 30 septembre 2017**. Il leur sera remis une attestation nécessaire pour les concours, examens, permis de conduire. **Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.**



Communiqué de la Préfecture
Réglementation provisoire
de l'usage de l'eau dans le Finistère

En application de l'arrêté préfectoral n°2017209-0003 en date du 28 juillet 2017 réglementant provisoirement les usages de l'eau dans le département du Finistère, les mesures de restrictions des usages de l'eau suivantes s'appliquent entre le 28 juillet 2017 et le 30 octobre 2017 dans l'ensemble du département du Finistère.

Les usages de l'eau sont strictement réservés aux besoins domestiques essentiels et aux usages à caractère économique, notamment industriels, artisanaux ou agricoles ;

Sont interdits :

- le lavage des véhicules et des bateaux de plaisance (coques, voiles) à l'exception :

- des lavages effectués dans des stations professionnelles munies de dispositifs à haute pression ou équipées d'un dispositif de recyclage de l'eau

- des véhicules ayant une obligation réglementaire de lavage (véhicules sanitaires ou alimentaires)

- des véhicules ayant une obligation technique de lavage (bétonnière)

- des véhicules des organismes liés à la sécurité publique

- le lavage des façades des habitations à l'exception de ceux effectués à l'aide de dispositif à haute pression par des professionnels.

- le lavage des voiries à l'exception des nécessités sanitaires (nettoyage à l'issue des marchés).

- le remplissage des piscines et des spas privés, sauf pour la sécurité des ouvrages et des usagers, ou lors de la première mise en eau pour la réception.

- l'arrosage des pelouses, des espaces verts privés ou publics.

- l'arrosage des jardins potagers, massifs de fleurs ou arbustifs privés ou publics de 8h à 20h.

- l'arrosage des stades et des espaces sportifs de toute nature (dont les golfs) de 8h00 à 20h00.

- hors strict nécessaire, les essais des poteaux incendie, le lavage des réservoirs et les purges sur les réseaux d'eau potable.

- le remplissage des retenues destinées à l'irrigation à l'exception de celles alimentées par des forages dûment autorisés.

- le remplissage des plans d'eau y compris d'agrément et mares de chasse.

- le fonctionnement de fontaines publiques ne disposant pas de circuit fermé.

- l'irrigation agricole entre 10h et 18h sauf pour : l'irrigation à partir de retenues et plans d'eau autorisés ; cultures spéciales: serres, maraichage, cultures horticoles, pépinières, plantes médicinales ; les cultures irriguées par épandages d'effluents industriels

Permis de conduire et certificat d'immatriculation

Dans le cadre du plan de modernisation et de simplification administrative, les télé-procédures pour l'obtention d'un permis de conduire ou un certificat d'immatriculation font progressivement l'objet d'une généralisation à compter du 1^{er} avril 2017 :

Vous pouvez désormais effectuer des démarches sans vous déplacer en préfecture ou sous-préfecture

Pour le permis de conduire :

Qu'il s'agisse, en lien avec votre école de conduite, de l'inscription au permis de conduire ou de votre demande de titre après réussite à l'examen, ou de toute autre demande de renouvellement de titre, **des démarches peuvent désormais être réalisées sur Internet** (ordinateur, tablette ou smartphone) :

- Inscription au permis de conduire pour passer les examens (primo-accédant, extension de catégorie)
- Demande de titre en cas de : vol ou perte, détérioration, expiration de sa durée de validité, changement d'état civil, réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation), validation de titre ou diplôme professionnel, conversion de brevet militaire.

Tous les éléments de la demande sont transmis de manière dématérialisée, les données d'état civil, la photo, la signature ainsi que les pièces justificatives.

Au préalable, vous devez créer un compte usager sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés, opérateur sous tutelle du ministère de l'intérieur) et obtenir ainsi vos identifiants.

Où en est votre permis de conduire ?

Suivez les différentes étapes en temps réel de la fabrication de votre permis de conduire sur le site de l'ANTS : permisdeconduire.ants.gouv.fr. Vous pouvez être alerté de la disponibilité de votre permis par mail ou par SMS.

A ce jour, 2200 permis sont en attente de retrait auprès de la préfecture ou sous-préfecture. Ces titres sont conservés durant six mois. Passé ce délai, ils seront détruits.

Pour le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise), la dématérialisation est possible pour :

- Le changement d'adresse (obligatoire),
- La demande de duplicata en cas de perte, vol ou détérioration du certificat d'immatriculation.

Toutes ces démarches sont accessibles à partir du portail : www.demarches.interieur.gouv.fr

➤ **L'envoi de tous dossiers SIV est toujours possible par voie postale à la préfecture du Finistère, jusqu'au 31 octobre 2017** : Service d'immatriculation des véhicules, 42 boulevard Duplex, CS 16033, 29320 QUIMPER Cedex.

➤ **L'ouverture des téléprocédures accessibles au public s'accompagne de la fermeture progressive des guichets d'accueil physique.**

A compter du 1^{er} juillet 2017, l'accueil de la sous-préfecture de Brest sera fermé au public les lundi et vendredi matin. Pour les permis de conduire, les visites en commission médicale et les certificats d'immatriculation l'accueil restera ouvert exclusivement les mardi, mercredi et jeudi matin de 8h30 à 11h30

La TELE-PROCEDURE : une demande SIMPLIFIEE pour un traitement plus RAPIDE.

EMPLOI - LABOUR

➤ **Le Groupe FRONERI**, fruit de l'alliance du Groupe R&R Ice cream et des glaces Nestlé recrute à partir de septembre, des personnes en contrat saisonnier pour son site basé à Plouédern :

- **opérateur pasteurisation H/F - Réf : OP/2017**

- **technicien pasteurisation H/F - Réf : TP/2017**

Missions : préparation et incorporation des matières entrant en composition des recettes - Manutention de palettes, port de charges - Travail en 3x8 heures, en température ambiante - Travail de nuit majoré, rémunération base 35h + primes.

Profil : expérience ou formation exigée en agroalimentaire - S'avoir s'organiser et anticiper - Rigueur, précision - Disponibilité et souplesse - CACES appréciés - Véhicule personnel nécessaire.

Merci d'expédier CV et lettre de motivation, par courrier ou email à l'adresse suivante : Rolland SAS - Service ressources humaines - Plouédern CS 20809 - 29208 Landerneau cedex. Email : emploi@rolland.fr

➤ **L'A.G.D.E. - 12 Bd des Frères Lumière à Lesneven**

Nous mettons à destination du personnel proche de chez vous sur tous types de missions : entretien de la maison et des espaces verts, manutention, bricolage et second œuvre bâtiment, ... CESU acceptés - 50 % de réduction d'impôts sous certaines conditions.

Un simple coup de fil au 02 98 21 18 64, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

VIE ASSOCIATIVE - KEVREDIGEZHIOU

Ensemble Paroissial des vallons de l'Aber Benoit

Samedi 19 août : messe à 18h à Plouvien.

Dimanche 20 août : messe à 10h30 à Plabennec (jumelage) et Pardon de Locmazé au Drennec à 10h30.

Avalou Plabennec

Samedi 19 août au verger de Locmaria à partir de 14h :

- Entretien et taille de l'espace pédagogique

- Greffage en écusson

Tous les adhérents sont conviés à cette activité.

Contacts : Jo Perrot 06 84 20 89 34 ou par email christianguiavarch@gmail.com

VIE SPORTIVE - SPORTOÙ

Association Cyclotouriste Plabennecoise

Dimanche 20 août : départ de la Maison du Vélo à 8h30 pour 81, 75, 67, 59 km et à 10h pour un circuit flâneur, ouvert à tous et tout type de vélo de 27 km.

Détails sur www.ac-plabennec.org

TC Plabennec

Tournoi de 3^{ème} catégorie du 19 août au 2 septembre 2017. Ouvert aux NC, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème} série. Simple Dames en senior, + 35, simple messieurs en senior, +35, +45 et +60. Certificat médical obligatoire. Renseignements : 02 98 40 79 18 - 06 51 47 81 76.

ANIMATIONS PLABENNECOISES - PLABENNEG O VEVANÑ

Après-midi récréative organisée par le Comité de jumelage

Dans le cadre du 40^{ème} anniversaire du jumelage Plabennec-Waltenhofen, le comité organise une après-midi récréative autour d'activités et de jeux bretons. Cette manifestation se déroulera à Kervéguen le **mardi 22 août** de 14h à 16h30.

Toute la population y est cordialement invitée : l'entrée sera gratuite, possibilité de goûter breton avec la crêpe à 1 euro.

Pardon de Locmaria

L'association Mignoned Locmaria organise le dimanche 27 août son traditionnel pardon à Locmaria. Voici le déroulement de la journée :

9h30, randonnées pédestres (9 ou 16 km, 5 €) ;

10h30, messe dans la chapelle ;

12h30, kig ha farz ;

Animations à partir de 14h30 : jeux bretons, promenade en calèche -

Concert : Gabier du Bellach (chants de marins), visite du verger

15h : pétanque, dominos, jeux de quilles.

Nouveauté : démonstration de battage à l'ancienne. Réservation des repas possible : Maison Paroissiale et au bar « Le Diabolo ».

Vide grenier et foire à la puériculture

Le twirl'in Breizh organise un vide-grenier et foire à la puériculture le **dimanche 3 septembre**, salle Marcel Bouguen. Entrée public de 9h30 à 17h. 4 € la table (env.1m60), 1,50 € le portant (non fourni). Renseignements et inscriptions au 07 60 42 00 84 ou par mail twirl.in.breizh@gmail.com.

SPACE 2017 à Rennes

L'association « Agriculture Passionnément » propose un déplacement en bus à l'occasion du SPACE le **mardi 12 septembre**.

Départ du complexe sportif de Kervéguen à Plabennec à 5h50.

Retour : départ de Rennes à 18h30 avec un arrêt pour dîner dans un self à Saint Briec.

Coût : 25 € / personne avec une entrée gratuite au salon (repas à la charge de chacun).

Contact : 06 30 84 95 81.

COMMERCES - PROFESSIONS LIBÉRALES - KORN AR STALIOU

Nouveau à Plabennec : « BelliSea Esthétique » vous accueille depuis le 24 juillet dans un nouvel espace dédié à la beauté et au bien-être. Epilation, soins du visage et du corps, maquillage, vente cosmétiques et parfums « Made in France ». 1 place du Général de Gaulle - 29860 Plabennec - 02 98 40 73 65 ou 06 79 75 04 47.

Vêtements L'Haridon Delhom réouverture le 22 août à 9h.

Bijouterie Simon réouverture le mardi 22 août.

Dune la boutique est fermée le lundi pendant le mois d'août.

Nouveau à Plabennec : « une main tendue, un service rendu »

Aide humaine et administrative auprès de personnes porteuses de handicap, particuliers, entreprises, associations. Créer du lien, activer les réseaux, redonner confiance, vous mettre en relation avec les meilleurs interlocuteurs, et les associations qui pourront vous accueillir : trouver des solutions concrètes pour alléger les difficultés du quotidien.

3 rue Georges Guynemer - 29860 Plabennec - 06 81 88 17 20 - rouzic.virginie@orange.fr

Le Moulin à pizzas fermé pour congés jusqu'au 21 août - 02 29 05 12 92.

Boulangerie Hamelet fermée jusqu'au lundi 28 août inclus.

INFORMATIONS DIVERSES - A BEP SEURT

Ecole publique du Lac Plabennec

Inscription des nouveaux élèves : la directrice recevra les parents le mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 août de 10h à 12h et de 14h à 17h. En cas d'impossibilité sur ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant à compter du 29 août au 02 98 40 79 09. Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous en dehors de ces journées : ecole.primaire.plabennec@wandoo.fr. Site internet : www.ecole-du-lac-plabennec.ac-rennes.fr. Se munir du livret de famille et du carnet de santé. Rentrée des classes : le lundi 4 septembre dès 8h30

Le Drennec - Lok Mazé

Dimanche 20 août : GOUEL - 10h30 : messe en breton, 12h30 : repas kig ha farz, 14h : jeux (dominos, pétanque, challenge de quilles, jeux sur la rivière, rugby-strobet).

Alcool-Assistance Plouvien-Ploudalmézeau

Prochaine réunion mensuelle le **vendredi 25 août** à 20h30, salle Laennec à Plouvien. Thème : « implication de l'entourage ». Réunion ouverte à tous. **Renseignements** : 06 71 02 81 29.

Par ailleurs, Jean Le Goff assure une permanence tous les samedis matins de 10h à 12h, salle Laennec à Plouvien.

Contact Jean : 06 10 49 84 42.

Jardiner au naturel, sans pesticide !

Un sol fertile

Un sol meuble et aéré au potager permet aux plantes d'être en bonne santé et permet d'arracher les mauvaises herbes plus facilement.

On limite ainsi l'utilisation de produits chimiques. Pour cela, apportez régulièrement du compost ou du fumier composté, de préférence à la surface du sol entre les plantes et entre les rangs de légumes les plus

exigeants, avant de pailler. Les vers de terre, insectes et micro-organismes du sol le mélangeront à la terre et le transformeront en humus. Dose de compost : 3 à 5 kg / m² pour les plantes les plus exigeantes (artichaut, bettes, choux, courgette, épinard, melon, poireau, pomme de terre, potiron, tomate).

Contact : Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon / animation SAGE, communication.basleon@orange.fr

Perdu : le 07/08, porte-monnaie noir avec cartes de fidélité Intermarché et Super U et somme d'argent (20 €) / 2 clés avec porte-clés raquette de tennis / un chat blanc, yeux bleus, pucé (Landouardon).

S'adresser en mairie

